

CR du Conseil de laboratoire du 24 janvier 2019

Membres présents : 14 membres du Conseil, 2 invités

			TITULAIRES	SUPPLEANTS
MEMBRES DE DROIT	Directeur du Labo Directeurs adjoints		Olivier PLIEZ Sébastien ROUX Béatrice MILARD Corinne SIANO Mohamed GAFTI	Julia HIDALGO Michaël POUZENC
MEMBRES NOMMES	Secrétaire générale Gestionnaire coordinatrice Représentant «INU Champollion»		Marie KNIBIEHLER Marie-Ange PARISOT -	
MEMBRES ELUS	Collège <i>Ch./ Ens.ch.</i>	sous-collège <i>Permanents</i>	Noria BOUKHOBZA - - Sinda HAOUES-JOUE	Julien FIGEAC
		Équipe CAS	-	
		Équipe CERS	-	
		Équipe CIEU	-	
		Équipe DR	Arnaud BUCHS	Agnès TERRIEUX
		sous-collège <i>Doctorants et Post-doctorants</i>	Caroline LAURENT Aurelio LABAT	
	Collège IT		Bénédicte BONNEMASON Benoît TUDOUX	
MEMBRES INVITES PERMANENTS			Delphine BURNIER-GRANJOUX Dominique DELIGNY Patricia PANEGOS	
MEMBRES INVITES				

Ce Conseil d'UMR a pour objectif :

- 1/la répartition du budget 2019 de l'unité ;
- 2/la validation du vote de l'AG concernant la prochaine Direction du LISST ;
- 3/de faire le point sur diverses questions ;
- 4/le vote final du règlement intérieur du LISST.



Déroulé de l'ordre du jour :

1 Le budget 2019

Une proposition de budget 2019 est présentée aux membres du Conseil d'Unité, elle est faite sur la même base de répartition que les années précédentes (proposition présentée ci-jointe en annexe). Quelques incertitudes empêchent encore d'avoir une vision précise de la totalité des dotations dont l'unité bénéficiera pour l'année 2019, un point est établi à partir des informations reçues (CNRS, UT2J, EHESS).

Une discussion s'engage sur cette proposition de budget du LISST pour l'année 2019.

La répartition du budget 2019 est votée à l'unanimité.

2 Validation du vote de l'AG concernant la prochaine direction du LISST

Après rappel des différentes étapes de l'élection d'un directeur du LISST, le conseil de laboratoire procède au vote à bulletins secrets. Sur 14 votants, 14 bulletins ont été exprimés dont 12 oui et 2 blancs.

Michaël Pouzenc est donc élu à la Direction du LISST à partir de septembre 2019. Cette décision sera soumise à l'approbation des tutelles de l'unité.

3 Points divers

3.1 Point SpirHal

Bénédicte Bonnemason rappelle aux membres du Conseil d'Unité le déploiement de SpirHal, l'outil de HAL qui permet de faire remonter les publications des membres du LISST sur leur page personnelle du site web.

Des ateliers animés par Françoise Gouzi, Boujemâa Ait-Kalati et Bénédicte Bonnemason, de janvier à mars, sont mis en place pour aider les collègues à « nettoyer » les doublons, manques ou mauvais référencements.

Les membres du Conseil d'Unité sont invités à relayer cette information auprès des collègues, il est important que chacun se saisisse de HAL, il sera le moyen de comptabiliser les activités de la recherche du LISST pour le bilan HCERES.

3.2 Demande d'intégration de l'équipe CRESCO

Le CRESCO, Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps, est une équipe d'accueil habilitée par le ministère, rattachée au comité « Activités Humaines et Sociales » de l'Université Paul Sabatier. Elle regroupe environ 14 enseignants-chercheurs en sciences sociales (sociologie, histoire, psychosociologie) dont la spécificité est d'étudier les pratiques corporelles et sportives.

Béatrice Milard, Michel Grossetti et moi-même avons rencontré la direction de l'équipe à deux reprises en 2017 à propos de leur demande d'intégration du LISST. Après en avoir débattu lors du Conseil de Laboratoire de janvier 2018, la réponse suivante avait été apportée : Le LISST ne peut en l'état donner un avis favorable au rattachement d'une équipe supplémentaire à l'unité. Il se réserve en revanche la possibilité d'étudier des candidatures individuelles émanant de cette équipe selon ses procédures habituelles d'admission de nouveaux membres.

Fin 2018, la direction du CRESCO a à nouveau pris contact avec le LISST, demandant si notre position avait changé dans la mesure où le contexte toulousain a évolué au cours de l'année 2018. Après échanges et communication d'informations de leur part (personnels, budgets...), le COPIL du LISST a eu un moment d'échange avec les DU et DUA du CRESCO le 15 janvier 2019. Nous avons ensuite échangé entre nous et posons au Conseil de Laboratoire la question suivante : êtes-vous favorables à la reprise des discussions sur l'intégration de l'équipe CRESCO à l'UMR LISST ?

Après débat collectif, nous procédons au vote à main levée. Sur 14 votants : 2 non, 6 blancs et 6 oui à la poursuite des discussions sur l'intégration du CRESCO au LISST sous réserve de l'engagement des tutelles à garantir un soutien en terme d'appui à la recherche.

3.3 Correspondant-e handicap :

Dans le cadre de l'action entreprise par le CNRS pour améliorer l'accueil, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, un Directeur d'unité qui le souhaite peut nommer un correspondant handicap. Cette nomination est effective après avis du Conseil de laboratoire et fait l'objet d'une lettre de mission, et d'une formation.

Un appel à candidature a été lancé auprès des membres du LISST afin de savoir l'un ou l'une d'entre vous souhaite assurer cette mission. Audrey PARRON, MCF de sociologie s'est portée volontaire.

Le Conseil d'Unité vote à l'unanimité la nomination d'Audrey PARRON comme correspondante Handicap.

3.4 Mouvements de personnel :

Quatre collègues du CIEU ont fait part de leur désir de changer d'équipe au mois de décembre. Stéphanie LIMA, Lucine ENDELSTEIN et Yann-Philippe TASTEVIN rejoignent le CERS. Julien REBOTIER rejoint Dynamiques Rurales.

Les deux collègues IRD qui ont été accueillies au LISST à l'automne 2018 rejoignent pour l'une, Mélanie JACQUEMIN, le CAS, et pour l'autre Sylvie BREDELOUP, le CERS.

Un MCF de l'INP, Hichem AMICHI, a reçu un avis favorable à sa demande de rejoindre Dynamiques Rurales.

Les membres du Conseil d'Unité votent à l'unanimité leur accord à l'arrivée d'Hichem AMICHI dans l'équipe Dynamiques Rurales.

3.5 Changement de direction du CIEU

Emmanuel EVENO devenant président du CA de l'UT2J, Corinne SIINO a été élue directrice de l'équipe.

4 Règlement intérieur

Après une année de discussion, le règlement intérieur du LISST dans sa version d'octobre 2018 (suite au dernier Conseil d'Unité) a été envoyé à nos tutelles.

Aucune remarque de fond n'a été formulée.

Le Règlement intérieur dans sa version finalisée est présenté au Conseil d'Unité, les quelques passages restés en suspend sont discutés et finalisés en séance.

Le Conseil d'Unité vote à l'unanimité le Règlement intérieur du LISST ainsi finalisé.

ANNEXE : Proposition de répartition du budget 2019

Récap Budget 2018 / avant révision		Axes/Doct.	Provision UMR	LISST (pers. IT)		CAS	CERS	CIEU	DR	1 263 € / permanent
DONT EHES										
Pers total : 86										
Pers budget : 77	TOTAL	122 602 €	10 000 €	15 325 €	7 580 €	17 687 €	26 530 €	27 793 €	17 687 €	122 602 €
		20 475 €								

Récap Budget 2019		Axes/Doct.	Provision UMR	LISST A	LISST E	CAS	CERS	CIEU	DR	1 352 € / permanent
Pers total : 96										
Pers budget : 75	TOTAL	122 608 €	12 000 €	9 208 €	6 760 €	2 704 €	18 928 €	31 096 €	24 336 €	17 576 €
		20 858 €								

DETAIL CALCUL BUDGET 2019

Effectifs 2019			LISST A	LISST E	CAS	CERS	CIEU	DR
96	Permanents TOTAL pour budget	75	5	2	14	23	18	13

Repartition 2018	Axes/Doct.	Provision UMR	LISST A	LISST E	CAS	CERS	CIEU	DR	
CNRS	3 000 €	2 500 €	3 000 €	1 500 €	6 520 €	10 000 €	7 050 €	4 000 €	37 570 €
MESR	9 000 €	6 708 €	3 760 €	1 204 €	12 408 €	21 096 €	17 286 €	13 576 €	85 038 €
TOTAL	12 000 €	9 208 €	6 760 €	2 704 €	18 928 €	31 096 €	24 336 €	17 576 €	122 608 €
100,00%	12 000 €	9 208 €	6 760 €	2 704 €	18 928 €	31 096 €	24 336 €	17 576 €	
	9,79%	7,51%	5,51%	2,21%	15,44%	25,36%	19,85%	14,34%	83%
		17,30%						82,70%	
		21 208 €						101 400 €	
1 352 € / permanent									

		SE UT2	SE CNRS	RP CNRS	(EHES-ENSFEA-IRD)	LISST	32 858 €	24%	24%	24%
CNRS	LISST DOTATION	SE LISST Axes	9 000 €	3 000 €			12 000 €	9%		
		LISST Provision UMR	6 708 €	2 500 €	11 650 €		20 858 €	16%		
		SE LISST A / LISST E	4 964 €	4 500 €			9 464 €	7%		76%
	LISST CAS DOTATION	CASSE	12 408 €	6 520 €		CAS	18 928 €	14%	68%	
	LISST CERS DOTATION	CERSSE	21 096 €	10 000 €		CERS	31 096 €	23%		
	LISST CIEU DOTATION	CIEUSE	17 286 €	7 050 €		CIEU	24 336 €	18%		
	LISST DYN RUR DOTATION	DYNRSE	13 576 €	4 000 €		DR	17 576 €	13%		
			85 038 €	37 570 €	11 650 €					